

COOPERATION INTERNATIONALE

Délégation municipale au Wear Valley District (Angleterre) à l'occasion du Bal Civic

EXPOSE DES MOTIFS

Le Wear Valley District organise le dimanche 20 juillet 2008, le « Bal dans le Parc » au château d'Auckland en Angleterre.

Une invitation officielle à participer à cette manifestation a été adressée au Maire d'Ivry-sur-Seine par le Chairman du Council du Wear Valley District. Les dates proposées pour la visite sont du vendredi 18 au lundi 21 juillet 2008.

La ville d'Ivry-sur-Seine a signé son premier protocole de jumelage avec Bishop Auckland en 1962. Bishop Auckland est désormais administré au niveau du Wear Valley District.

Depuis 2004, dans le cadre de la mise en place d'une politique de coopération décentralisée, la ville d'Ivry développe des projets d'échanges avec ses partenaires. Au cours des dernières années, des rencontres protocolaires ont eu lieu à Ivry-sur-Seine et au Wear Valley District, et ont permis de renforcer les liens entre les collectivités locales jumelées.

Les délégations du Wear Valley District ont ainsi participé à des ateliers d'échanges d'expériences sur les thèmes de « politique et administration » et « ville et enseignement » à l'occasion d'Ivry en Fête en 2006. Des délégations municipales accompagnées du comité de jumelage ont participé au Bal Civic du Wear Valley District en 2006 et 2007.

La municipalité organise chaque été en collaboration avec le tissu associatif local, le séjour international de jeunes « Village du Monde » piloté par la direction petite enfance, enfance et jeunesse. Les jeunes des quatre collectivités jumelées avec Ivry-sur-Seine et du partenaire palestinien de la ville sont invités au côté d'Ivryens à participer au séjour. Aussi, une concertation a récemment été mise en place entre Ivry-sur-Seine et le Wear Valley District en vue d'une future participation de jeunes anglais. Des échanges d'expériences dans le domaine de projets à haute qualité environnementale sont également envisagés.

Cette mission sera l'occasion pour la ville d'Ivry-sur-Seine de rencontrer ses partenaires anglais afin de déterminer les possibilités de projets d'échanges entre les deux collectivités. La délégation municipale sera accompagnée d'un représentant du comité de jumelage.

Je vous propose donc d'accorder un mandat spécial à Monsieur Rabah Lachouri, conseiller municipal, chargé des relations internationales, à Monsieur Sylvain Baron, conseiller municipal chargé des établissements recevant du public et à Monsieur Rogério Machado, conseiller municipal chargé des vacances de l'enfance, afin qu'ils représentent la ville d'Ivry-sur-Seine durant le « Bal dans le Parc » et les rencontres au Wear Valley District.

Les frais inhérents à cette mission, d'un montant prévisionnel de 2 000 €, seront pris en charge conformément aux réglementations en vigueur.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 65.

COOPERATION INTERNATIONALE

Délégation municipale au Wear Valley District (Angleterre) à l'occasion du Bal Civic

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1115-1 et suivants, L. 2123-18, L.2123-18-1, R.2123-22-1 et R.2123-22-2,

vu les circulaires du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères du 26 mai 1994, du 20 avril 2001 et du 26 février 2003 relatives à la coopération des collectivités territoriales françaises avec des collectivités territoriales étrangères,

considérant que le Chairman du Council du Wear Valley District a adressé une invitation officielle à la ville d'Ivry-sur-Seine, afin qu'une délégation municipale participe au « Bal dans le Parc » au château d'Auckland et séjourne au Wear Valley District du 18 au 21 juillet 2008,

considérant que cette participation se situe dans un contexte de relations de jumelage et de coopération décentralisée entre des collectivités territoriales françaises et étrangères,

considérant le renforcement des relations internationales de la ville d'Ivry-sur-Seine et la mise en place d'une politique de coopération décentralisée,

considérant la nécessité de renforcer des liens de jumelage entre la Ville d'Ivry-sur-Seine et le Wear Valley District afin de mettre en place des projets d'échanges sur la base d'intérêts réciproques,

considérant que cette mission aura également pour objet de poursuivre la concertation en vue d'une participation de jeunes anglais au séjour international « Village du Monde » organisé par la municipalité d'Ivry-sur-Seine,

considérant qu'il y a lieu dès lors d'accorder un mandat spécial de représentation à trois membres du conseil municipal chargés de participer à cette manifestation et aux rencontres avec le Wear Walley District du 18 au 21 juillet 2008,

considérant que le montant global prévisionnel des frais de mission à prendre en charge dans ce cadre est estimé à 2000 € (transport, participation à ces rencontres, réunions de travail, hébergement),

vu le budget communal,

DELIBERE
à l'unanimité

ARTICLE 1 : ACCORDE un mandat spécial aux trois membres suivants du conseil municipal afin de représenter la Ville d'Ivry-sur-Seine durant le « Bal dans le Parc » et pendant les rencontres avec le Wear Valley District du 18 au 21 juillet 2008 :

- Monsieur Rabah Lachouri,
- Monsieur Sylvain Baron
- Monsieur Rogério Machado

ARTICLE 2 : PRECISE que les frais de missions des élus seront remboursés aux frais réels, sur présentation d'un état de frais et des pièces justificatives, et le cas échéant forfaitairement selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 65.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 30 JUIN 2008